

Règlement concernant les devoirs à la maison



Ecole européenne de Francfort

Introduction

Le règlement concernant les devoirs à la maison pour l'ESF a été réalisé dans le but d'harmoniser les pratiques, en raison, notamment de la situation singulière de notre école qui accueille différentes sections linguistiques ayant toutes des approches, des méthodologies et des cultures différentes.

Le but des devoirs à la maison :

Les devoirs soutiennent les apprentissages par la préparation, la répétition et la pratique. Ils encouragent les élèves à se responsabiliser par rapport à leur travail scolaire grâce au travail personnel et aux recherches.

Caractéristiques générales du travail à la maison :

Il doit être raisonnable en termes d'efforts et de temps.

Il doit être approprié aux capacités, connaissances, niveau et âge des élèves.

Il doit être différencié si nécessaire.

Il doit être possible aux élèves de le faire seuls.

Il doit comporter des tâches variées, intéressantes et stimulantes.

Il doit correspondre au programme.

Les consignes et le matériel doivent être clairs.

Les dates de remise des travaux doivent être clairement établies.

Durant les périodes d'examen, il est entendu que les révisions constituent l'essentiel du travail personnel.

Les enseignants et le travail à la maison :

La nature, la fréquence et le volume du travail donné sont laissés au jugement professionnel des professeurs.

Les enseignants encourageront leurs élèves à rendre leurs travaux en temps voulu.

Les devoirs rendus en retard sans raison valable auront un impact négatif sur la note de l'élève.

Si un élève plagie ou triche, son travail sera évalué par un 0. D'autres sanctions disciplinaires pourraient aussi être prises dans ce cas.

Lignes directrices concernant la taille et la fréquence des devoirs à la maison :

Le temps que les élèves devraient passer sur leurs devoirs à la maison est donné de manière indicative :

S1 - 45 minutes par jour, approximativement.

S2 - 60 minutes par jour, approximativement

S3 - 60 -90 minutes par jour, approximativement

S4 - 90 -120 minutes par jour, approximativement

S5 - 120 minutes par jour, approximativement

S6 et S7 – la durée dépendra du choix d'options fait par chaque élève.

Il est important de noter, que, outre ces indications, les élèves devraient travailler durant les week-ends et fournir un effort supplémentaire durant les périodes d'examen.

Recommandations pour les élèves :

- Noter les devoirs en détail dans votre agenda.
- En cas d'absence, s'informer auprès d'un camarade ou de l'enseignant du travail à faire.
- S'assurer de comprendre exactement ce qu'il faut faire et comment le faire.
- Rendre le travail à temps.
- Planifier son travail afin de ne pas avoir à le faire dans l'urgence. Mettre en place un emploi du temps individuel pour son travail personnel.
- Si vous utilisez des outils de référence, n'oubliez pas de les citer correctement. Demandez à vos professeurs comment procéder.
- Ne faites pas de copier/coller d'Internet. Utilisez vos propres mots et établissez une sitographie des sources utilisées. Ne plagiez pas.
- Demandez de l'aide à vos professeurs, parents, tuteurs.
- Utilisez vos heures libres à l'école pour faire votre travail dans votre salle d'étude ou à la bibliothèque. Demandez de l'aide aux conseillers pédagogiques ou à la bibliothécaire.
- Assurez-vous que le travail est bien fait et que sa présentation est soignée.

Recommandations aux parents :

- Encouragez vos enfants à utiliser leur agenda pour noter leurs devoirs et à le vérifier régulièrement.
- Assurez-vous que votre enfant a un espace de travail adapté et qu'il a les outils nécessaires pour faire son travail personnel.
- Etablissez avec votre enfant un moment réservé au travail scolaire. Surveillez le temps que votre enfant passe devant la télévision ou les jeux vidéo.
- Si votre enfant a des questions concernant ses devoirs, essayez de le guider par des exemples plutôt que de lui donner simplement la réponse.
- Contactez le professeur concerné pour toute préoccupation concernant les devoirs à la maison.